SYMPOSIUM SOUS-REGIONAL POUR LE LANCEMENT DU RAPPORT DU PROJET D'EVALUATION SUR LES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE DANS LE SAHEL ET LES PAYS LIMITROPHES

***Date:* 6 September 2017**

Venue:* BOLTON WHITE HOTEL, *Abuja (Nigeria)

OPENING SPEECH BY

Dr. Jiaming MIAO

UNREC

Monsieur le Représentant de la Commission de la CEDEAO,

Mesdames et Messieurs les délégués des Etats membres du Sahel et des pays limitrophes,

Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations de la société civile, dévouées à la lutte contre la prolifération des ALPC,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique que je représente, de prendre part activement à l'organisation de ce symposium sous régional pour le lancement du rapport du projet d'évaluation sur les Armes légères et de petit calibre dans le Sahel et les pays limitrophes, que le Bureau sous régional du PNUD pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et UNREC ont conjointement élaboré.

Je saisis cette heureuse occasion pour exprimer mes sincères gratitudes au Gouvernement japonais pour son appui financier et renouveler mes remerciements à vous tous qui avez activement contribué de diverses manières à la réussite de ce projet d'évaluation sur les armes légères.

Il n'est un secret pour personne que le continent africain en général et la région du Sahel en particulier souffre des impacts négatifs liés à la prolifération des ALPC qui engendre une série de conflits avec pour conséquences le pillage des stocks d'armes et de munitions, la violation

des droits humains, les déplacements de populations, bref l'instabilité de la sous-région.

Aussi la dimension transnationale de cette prolifération et de ces conflits est-elle rendue facile par la porosité des frontières. Cette situation rend complexe le phénomène, mettant en péril les efforts de développement des pays concernés.

Les récentes crises dans le Sahel, l'accroissement de l'insécurité dans la région du Bassin du Lac Tchad, et leurs conséquences dans les pays voisins ont malheureusement exacerbé ce phénomène.

Comme le dit un proverbe africain, « *Pour comprendre le régime et les caprices d'un fleuve, il est souvent utile de remonter son cours jusqu'à sa source* ». C'est pourquoi l'UNREC et le PNUD ont élaboré ce projet intitulé **"*Enquête sur les Armes Légères et de Petit Calibre au Sahel et les pays limitrophes* "**, qui vise à poser les bases initiales de compréhension dans le domaine de la prolifération illicite des ALPC, par le recueil et l'analyse des informations relatives aux armes légères dans neuf pays du Sahel et pays limitrophes à savoir : le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, la République centrafricaine, le Sénégal et le Tchad.

Ainsi, après une phase de recherche documentaire dans les 9 Etats bénéficiaires, des enquêtes y ont été menées. Ces recherches ont permis aux Consultants internationaux et nationaux de rencontrer les acteurs impliqués dans la lutte contre la prolifération des ALPC, de recueillir et d'analyser des informations quantitatives et qualitatives sur les armes à feu afin de déterminer la nature et l'ampleur des problématiques liées à la leur circulation illicite.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer sans risquer de nous tromper, que l'enquête a permis aussi bien aux pays bénéficiaires qu'à leurs partenaires, de mieux comprendre l'enjeu du phénomène de la prolifération des ALPC dans la sous-région visée.

La tenue de ce symposium vise entre autres objectifs l'analyse suivie de la validation du rapport de l'évaluation pays par pays, l'élaboration d'une stratégie commune de lutte, et l'adoption d'un Plan d'Action sous régional pour la lutte contre la prolifération des ALPC. Car nous aspirons tous à une Afrique exempte d'armes illicites et de leurs effets déstabilisateurs.

Les résultats de ce symposium pourront contribuer à la mise en œuvre effective des stratégies telles que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, l'objectif 16.4 des Objectifs de développement durable, et la volonté de l'Union africaine de faire taire les armes sur le continent d'ici 2020, comme prévu dans son Agenda 2063, entre autres.

Pour ce faire, pendant ces deux jours de travaux, les experts nationaux ainsi que l'UNREC vous présenteront un rapport exhaustif ainsi qu'un rapport analytique de la situation de la prolifération des ALPC de chacun des neufs pays. A l'issue de ces présentations, un projet de Plan d'Action sous régional de lutte ainsi qu'un chronogramme pour sa mise en œuvre seront soumis à votre appréciation pour validation.

Je ne saurais terminer mon propos sans d'une part remercier une fois encore Small Arms Survey et le Groupe de Réflexion et d'Information sur la Paix et la sécurité pour leur expertise technique et réitérer d'autre part l'engagement permanent de l'UNREC à œuvrer de concert avec vous, Etats

membres de l'UA, partenaires techniques et financiers, agences sœurs des Nations Unies, à la promotion de la paix et de la stabilité en Afrique.

Je souhaite pleins succès à nos échanges que je sais par avance fructueux.

Je déclare ouverts, les travaux de ce symposium.

Merci de votre aimable attention.